vinetur

L’Autriche prévoit une hausse de 30 % de la taxe sur les spiritueux

Le gouvernement de coalition entend accroître ses recettes pour son budget 2027-2028 sans toucher à la bière ni au vin

mercredi 6 mai 2026



Le gouvernement de coalition autrichien prévoit de relever de 30 % la taxe spéciale sur les spiritueux, liqueurs et schnaps dans le cadre de sa consolidation budgétaire pour 2027 et 2028, une mesure qui renchérira le whisky, le gin, le rhum et d’autres boissons à forte teneur en alcool, tout en laissant la bière et le vin inchangés.

Cette hausse est préparée par la coalition au pouvoir, composée du Parti populaire conservateur, des sociaux-démocrates et du parti libéral NEOS, qui doit combler un trou budgétaire de plus de 5 milliards d'euros dans le prochain budget bisannuel. Les responsables ont indiqué que cette somme proviendra d'un mélange de coupes dans les dépenses et de recettes supplémentaires. La hausse de la taxe sur l'alcool figure parmi les mesures censées contribuer à cet effort.

Dans le système actuel, l'Autriche prélève 12 euros de taxe sur l'alcool par litre d'alcool pur pour les spiritueux. Cela signifie qu'une bouteille de vodka de 0,7 litre titrant 40 % d'alcool supporte actuellement environ 3,36 euros de taxe. Avec une hausse de 30 %, cette taxe passerait à environ 4,37 euros, soit près d'1 euro de plus sur le prix de la bouteille avant toute autre charge ou marge commerciale.

Pour un litre de schnaps à 40 % d'alcool, la taxe s'élève aujourd'hui à 4,80 euros. Après la hausse prévue, elle atteindrait près de 6,30 euros, soit environ 1,50 euro de plus. Dans les bars et restaurants, l'effet serait moindre par verre mais resterait perceptible à terme. Un gin tonic préparé avec 4 centilitres de gin à 37,5 % d'alcool supporte aujourd'hui environ 18 centimes de taxe sur l'alcool et environ 23 centimes après la réforme. Un Negroni passerait d'environ 26 centimes de taxe à quelque 34 centimes.

Les consommateurs de bière ne seront pas concernés par cette mesure, car la bière est taxée selon un système différent, et non via la taxe autrichienne sur les spiritueux. Le vin reste lui aussi en dehors de cette nouvelle hausse, puisqu'il n'est pas classé parmi les alcools forts au sens des règles modifiées.

Le gouvernement présente cette mesure à la fois comme un moyen d'accroître les recettes et comme un signal en matière de santé publique. Mais les derniers chiffres suggèrent que les recettes tirées de la taxe sur l'alcool sont en baisse. En janvier et février de cette année, les boissons à forte teneur en alcool ont généré 28 millions d'euros de recettes fiscales, soit une baisse de 4,5 % par rapport à la même période un an plus tôt.

La hausse devrait toucher les consommateurs qui achètent des spiritueux pour leur consommation à domicile ainsi que les bars, clubs et restaurants qui servent des cocktails et des boissons mélangées. Les établissements du secteur pourraient

répercuter directement ce surcoût sur leurs clients, même si certains pourraient en absorber une partie pour rester compétitifs.

Selon des responsables informés du dossier, la décision politique a déjà été prise et seuls restent à régler les détails techniques de sa mise en œuvre.